

## **Déclaration des élus des douze communes du Cercle de Keniéba à propos de l'exploitation future de l'uranium dans la commune de Faléa.**

Nous, maires et conseillers communaux des douze communes du Cercle de Keniéba, réunis en atelier d'information, de vulgarisation et de diffusion des connaissances scientifiques de base sur l'uranium et la radioactivité, organisé par l'ARACF (Association des Ressortissants et Amis de la Commune de Faléa) avec l'appui de la Fondation Rosa Luxemburg, les 8, 9 et 10 mars 2012 au siège du Conseil de Cercle de Keniéba, ont fait les constats suivants :

- L'absence d'information des populations maliennes en général, du Cercle de Keniéba en particulier, sur l'uranium et ses composants (gaz et éléments chimiques très toxiques), leurs effets sur la santé des populations et leur environnement (modes et voies d'irradiation et de contamination, maladies causées par l'exposition à la radioactivité), la santé animale et la biodiversité, sur les mesures et comportements préventifs à adopter ; les doses supportables et les normes internationales en vigueur ;
- l'insuffisance critique d'information sur les effets et impacts des projets de mines d'uranium sur les activités économiques (agriculture, élevage, pêche, etc.) et le tissu social, la filière nucléaire (des sites miniers à la gestion des déchets), les « règles de l'art » en matière de méthodes et procédures techniques d'exploration et de prospection de l'uranium, son circuit d'extraction et de traitement;
- l'inexistence d'une expertise nationale suffisante permettant de minimiser les risques éventuels que cette exploitation pourrait occasionner ;
- les insuffisances du Code minier du Mali qui n'a prévu aucune disposition spécifique relative à l'uranium minéral hautement radioactif ;
- l'opacité totale autour de l'Etude d'Impact Environnemental et Social prévue dans le cadre de cette future exploitation de l'uranium à Faléa afin de fournir aux acteurs locaux les moyens leur permettant de participer en parfaite conscience et en toute responsabilité à la prochaine « consultation publique » exigée par la loi malienne.

De tout ce qui précède, et dans le but d'assurer la réalisation de tous les droits (sanitaires, environnementaux, économiques, sociaux, politiques et culturels) des populations de la commune rurale de Faléa, prévenir les effets irrémédiables d'une éventuelle exploitation d'une mine d'uranium à Faléa, sur les populations du Cercle de Keniéba et l'ensemble des maliens, nous élus et conseillers communaux des douze communes du Cercle de Keniéba, exigeons des autorités de notre pays :



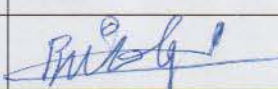


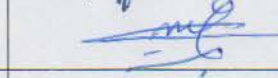
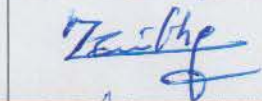


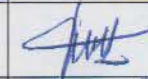

- des mesures préventives pour limiter les effets et impacts liés à l'exploration et à l'exploitation future de l'uranium pour faire préserver le cadre de vie des populations, assurer la protection de la biodiversité, mettre en place une politique d'aménagement du territoire communal garantissant un développement local durable (PDSEC) ;

- la transparence ainsi que l'application des principes de gouvernance démocratique en matière de gestion de l'uranium ;

- qu'au nom de la politique de diversification des ressources naturelle, l'Etat malien renonce à ce projet d'ouverture d'une mine d'uranium dans la Commune de Faléa afin de protéger sa riche biodiversité et appuyer des projets alternatifs comme le développement de l'agriculture et le désenclavement du cercle de Kéniéba.

Les élus et les conseillers communaux des 12 communes du Cercle de Kéniéba expriment leur soutien à l'action de l'ARACF dans sa mission de protection du cadre écologique, de défense des intérêts et des droits économiques, sociaux et politiques des populations locales de la Commune de Faléa, de valorisation et de promotion des cultures de toutes les communautés (autochtones et allochtones) vivant dans la Commune de Faléa en particulier et du Cercle de Kéniéba en général.

**Kéniéba le 10 mars 2012**

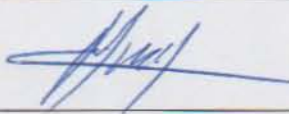
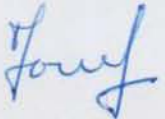
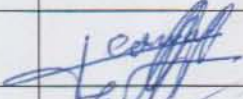
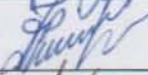

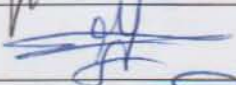
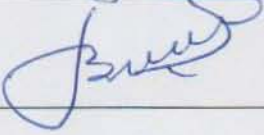
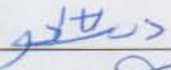
Nom et Prénom	Position	Commune	Signature
Sissoko Batouba	Maire	Guenégoré	
Keita Seydou	1 <sup>er</sup> adjoint au Maire	Dabia	
Sissoko Moussa	Conseiller Communal	Kassama	
Camara Mallé	Maire	Faléa	
Mamadou Minthé	Travailleurs des Collectivités de Sitakily	Sitakily	
Many Samoura	Responsable local ARACF	Kéniéba	
Keita Bamba	Maire et Président du Syndicat des Maires du Cercle de Kéniéba	Bayé	
Djiguiba Keita	Responsable local ARACF	Kéniéba	
Gaoussou Sissoko	Maire	Dialafara	

Mady Keita

Conseiller Communal

Faléa



Moussa Almamy Keita	1 <sup>er</sup> adjoint au Maire	Faléa	
Moussa Koumbélé Camara	Agent de santé communautaire Site de Brékegny	Faléa	
Lassana Camara	Secrétaire Général de la Mairie	Dombia	
Mohamed Dabo	Secrétaire Général de la Mairie	Keniéba	
Karamba Dembélé	Secrétaire Général de la Mairie	Bayé	
Konté Mady Dabo	Maire	Dombia	
Cheick Oumar Camara	Vice- Président du Conseil de Cercle	Keniéba	
Balla Dansoko	Maire	Kouroukoto	
Mamadou Sarif Diallo	Maire et Président de l'Association des Municipalités dans le Cercle de Kéniéba	Kéniéba	